

Très grand succès pour la nouvelle émission obligatoire durable de l'AFL

L'AFL, la banque des collectivités locales, a levé en ce mois de janvier 2022, 500 millions d'euros sur les marchés financiers, en lançant une nouvelle émission obligatoire durable. Grâce à ce succès et en s'appuyant sur son dispositif d'obligations durables, l'AFL est en mesure de financer ou refinancer des investissements durables éligibles de l'ensemble de ses collectivités membres. Cette levée fait suite à une précédente, elle aussi couronnée de succès, qui avait permis de lever 500 millions d'euros en juillet 2020.

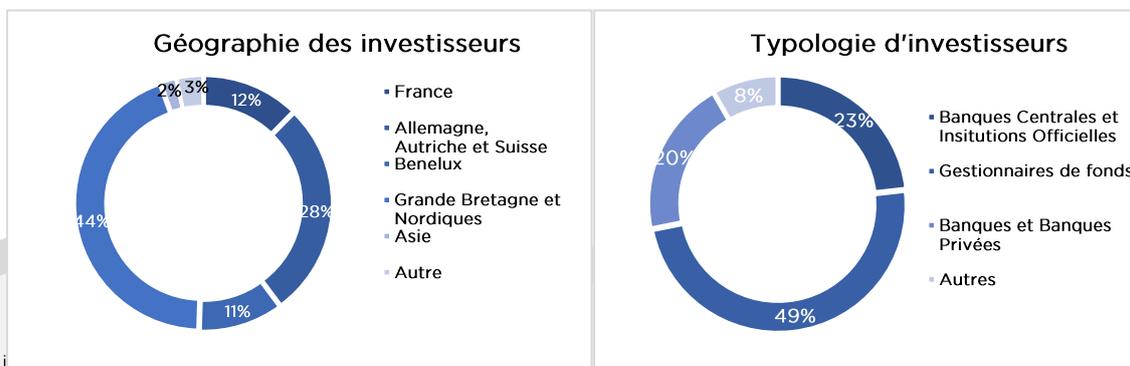
Une nouvelle émission obligation durable

Ce jeudi 13 janvier, l'AFL a émis une seconde obligation durable (« *sustainability bond* ») qui lui a permis de lever 500 millions d'euros sur les marchés avec une maturité de 7 ans. Cette émission benchmark, la 8ème depuis la création de l'AFL, a rencontré un très vif intérêt de la part des investisseurs avec environ 75 comptes de diverses provenances pour une demande supérieure à 2,2 milliards d'euros au sein du livre d'ordres.

Le placement des titres de l'opération a été réalisé avec une marge de 25 points de base contre la courbe des obligations de l'Etat (Obligations Assimilables au Trésor – OAT).

Cette opération a été menée grâce au concours de trois banques internationales : CACIB, HSBC et TD Securities. « Notre émission est un succès sans précédent pour l'AFL et pour les collectivités locales françaises. Avec 72% d'investisseurs identifiés comme étant « durables », nous sommes très fiers de constater que la qualité et l'innovation de notre dispositif continue, émission après émission, à être plébiscitée. » confirme Yves Millardet, Président du Directoire.

Provenance et nature des investisseurs :



Contact presse

Lucille SIMON – Responsable de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr – 04 69 84 81 04

Des prêts pour financer les investissements environnementaux et sociaux des collectivités locales

Ces 500 millions d'euros vont permettre à l'AFL de financer ou refinancer des investissements consacrés à des projets environnementaux et sociaux de ses collectivités membres. « *Les collectivités locales, quelles que soient leurs tailles, ont un rôle majeur à jouer dans la territorialisation du plan de relance initié à la suite de la crise, au moyen d'investissements sociaux et environnementaux. Il est donc logique que l'AFL, la banque des collectivités, s'inscrive résolument dans cette dynamique et incarne l'outil de finance durable souhaité par ses membres* » affirme Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST.

Termes de la transaction (sustainable bond)

Emetteur : Agence France Locale

Notation : Aa3 perspective stable (Moody's) / AA- perspective stable (S&P)

Format : Programme EMTN. Le prospectus de base a reçu le visa AMF le 8 juin 2021, puis via un supplément le 4 octobre 2021.

Montant : 500 millions d'euros

Montant nominal de chaque obligation : 100 000€

Date de règlement : 20 janvier 2022

Échéance : 20 mars 2029 (7 ans)

Coupon : 0,20%

Spread : OAT + 25bps

Cotation : Euronext Paris

Second Party Opinion : Vigeo Eiris

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »



Contact presse

Lucille SIMON – Responsable de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr – 04 69 84 8104